

Première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière



Guide à l'usage des organisateurs de manifestations



L'ACCIDENT DE LA ROUTE
N'EST PAS UNE FATALITE

Première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Guide à l'usage des organisateurs
de manifestations



L'ACCIDENT DE LA ROUTE
N'EST PAS UNE FATALITE

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

**Première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière :
guide à l'usage des organisateurs de manifestations.**

1. Nations Unies. 2. Accident circulation – prévention et contrôle. 3. Plaies et traumatismes – prévention et contrôle.
4. Anniversaires et célébrations. I. Organisation mondiale de la Santé.

ISBN 92 4 259482 2

(NLM classification : WA 275)

ISBN 978 92 4 259482 9

© Organisation mondiale de la Santé 2006

Tous droits réservés. Il est possible de se procurer les publications de l'Organisation mondiale de la Santé auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; adresse électronique : bookorders@who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Editions de l'OMS, à l'adresse ci-dessus (télécopie : +41 22 791 4806 ; adresse électronique : permissions@who.int).

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé en France

Conception graphique : Inis – www.inis.ie

Table des matières

| | |
|--|----|
| Remerciements | ii |
| Message du Secrétaire général des Nations Unies | 1 |
| La première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière | 2 |
| Historique | 2 |
| Perspectives | 2 |
| Thème | 2 |
| Objectifs | 2 |
| Pourquoi ce guide ? | 4 |
| Messages clés pour la Semaine de la sécurité routière | 5 |
| Quelques données relatives aux accidents de la circulation et à leur prévention | 6 |
| Organiser une manifestation | 12 |
| Manifestations aux niveaux national et local | 12 |
| Manifestations régionales | 14 |
| Manifestations mondiales | 14 |
| Soutien de l'OMS et des commissions régionales des Nations Unies | 16 |
| Soutien | 16 |
| Logo et slogan | 16 |
| Matériels de sensibilisation | 16 |
| Site Web | 16 |
| Évaluation de la Semaine | 17 |
| Qui contacter | 18 |
| Formulaires | 21 |

Remerciements

Ce guide a été rédigé par Laura Sminkey, Margie Peden et Tamitza Toroyan du Département Prévention des traumatismes et de la violence de l'OMS, et relu par José Capel Ferrer, Christopher Smith et Marie-Noëlle Poirier de la Division des transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, et Rita Cuypers de la FIA Foundation for the Automobile and Society. Nos remerciements vont aussi à Tony Kahane pour l'édition et à Pascale Lanvers-Casasola pour l'appui administratif.

Nous remercions nos collègues au Brésil, au Cambodge, en Colombie, en République tchèque, à El Salvador, en Inde, en Malaisie, au Mozambique, au Nicaragua, au Qatar, en Russie, en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Ouganda, pour les données qu'ils nous ont fournies et qui ont été utilisées dans le graphique de la page 10.

L'OMS exprime sa reconnaissance à la FIA Foundation for the Automobile and Society et à Scania pour le généreux soutien financier qu'ils ont apporté à la réalisation de ce guide.

Message du Secrétaire général des Nations Unies

à l'occasion de la *première semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière, du 23 au 29 avril 2007*

La *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* offre une occasion majeure d'améliorer la sécurité de centaines de millions de jeunes qui sillonnent chaque jour les routes du monde entier.

Depuis la Journée mondiale de la Santé 2004 et les discussions qui ont suivi à l'Assemblée générale des Nations Unies, les gouvernements et leurs partenaires ont accordé une attention toujours plus grande à la sécurité routière. Mais le chemin qu'il nous reste à parcourir est encore long. Les accidents de la circulation tuent près de 1,2 million de personnes dans le monde chaque année, et en blessent des millions d'autres. Chez les jeunes de 5 à 25 ans, il s'agit de la deuxième principale cause de décès, avec des conséquences dramatiques pour les familles et les communautés. Dans ce groupe d'âge, les jeunes de sexe masculin – qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes, jeunes conducteurs ou passagers – courent près de trois fois plus de risques d'être tués ou blessés sur les routes que les jeunes de sexe féminin.

Heureusement, il est de plus en plus largement reconnu qu'il est possible de prévenir les traumatismes dus aux accidents de la circulation. Dans un certain nombre de pays, il a été démontré que le fait d'agir sur des facteurs de risque clés, en particulier sur la conduite en état d'ivresse, la vitesse excessive, le port du casque et l'utilisation de la

ceinture de sécurité, ainsi que sur la conception des routes et l'infrastructure, permettait d'épargner un nombre significatif de vies et des ressources financières, alors même que la motorisation progresse.

L'accident de la route n'est pas une fatalité. La sécurité routière est le fruit des efforts délibérés de nombreux individus et de nombreux secteurs de la société, tant publics que privés. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, qu'il s'agisse des ministres des transports, de la santé et de l'éducation, du personnel soignant, des automobile clubs, des enseignants, des étudiants, des assureurs, des constructeurs automobiles, des médias ou des victimes d'accidents de la route et de leurs familles. Mais une forte détermination au niveau politique est indispensable. Les réussites spectaculaires dont nous parlons aujourd'hui résultent souvent d'une décision prise au plus haut niveau de l'État pour améliorer la sécurité sur les routes.

Par l'intermédiaire de l'Assemblée mondiale de la jeunesse pour la sécurité routière – le principal événement au niveau international de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* –, l'Organisation mondiale de la Santé, les commissions régionales des Nations Unies et leurs partenaires donnent la parole aux jeunes. Écoutons leurs avis et améliorons la sécurité sur les routes du monde, pour leur bien comme pour le nôtre.



Kofi A. Annan

La première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Historique

En décembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a appelé, dans la résolution A/60/5 sur *l'Amélioration de la sécurité routière mondiale*, à l'organisation d'une Semaine mondiale pour la sécurité routière. Cette résolution suivait d'autres résolutions adoptées à la fois par l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Assemblée mondiale de la Santé qui se faisaient l'écho des préoccupations croissantes des gouvernements et des secteurs de la santé publique et du développement vis-à-vis du problème des traumatismes dus aux accidents de la circulation. Cette Semaine s'inspirera des précédentes semaines pour la sécurité routière organisées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de la Journée mondiale de la Santé 2004.

Perspectives

La première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière offre une occasion historique de mettre en pleine lumière la question des traumatismes dus à la circulation routière. Au cours de la Semaine, des centaines d'initiatives – locales, nationales, régionales et mondiales – seront mises en place dans le monde entier, organisées par des gouvernements, des organisations non gouvernementales, les Nations Unies et d'autres agences internationales, des entreprises du secteur privé, des fondations et d'autres acteurs de la sécurité routière. La Semaine de la sécurité routière sera célébrée dans tous les pays et par de nombreuses

communautés. Nous espérons que les manifestations organisées au cours de cette Semaine serviront de tremplin à de nouvelles initiatives réussies en faveur de la sécurité routière pour les années à venir.

Thème

Les enfants et les jeunes représentent une proportion élevée de quelque 1,2 million de personnes tuées sur les routes chaque année. A l'échelle mondiale, plus de 40% de l'ensemble des décès dus aux accidents de la

circulation frappent les personnes âgées de 0 à 25 ans. Parce que les enfants et les jeunes constituent le principal groupe de personnes risquant de mourir sur les routes ou d'être victimes de traumatismes ou d'incapacités, la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière sera consacrée aux « jeunes usagers de la route », qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes, jeunes conducteurs ou passagers. Cependant, même si la Semaine sera axée sur l'amélioration de la sécurité des enfants et des jeunes, les actions qui en résulteront, telles que les initiatives pour faire reculer la

conduite en état d'ivresse et les excès de vitesse, profiteront aux usagers de la route de tous âges.

Objectifs

A l'instar des participants à de nombreuses initiatives semblables de sensibilisation à l'échelle mondiale, les participants à la première Semaine mondiale des Nations



© OMS/F. VIROT

Unies pour la sécurité routière auront pour objectif d'attirer l'attention sur le thème de la Semaine et d'inciter les gouvernements et les organisations de la société civile à agir vite. Les objectifs de la Semaine sont les suivants :

- **Sensibiliser l'opinion** aux conséquences des traumatismes dus aux accidents de la circulation, en particulier chez les jeunes usagers de la route ;
- **Encourager les actions** relatives aux facteurs de risque ayant le plus fort impact sur les traumatismes dus

aux accidents de la circulation : le port du casque, de la ceinture, la conduite en état d'ivresse, les excès de vitesse et la conception des routes et l'infrastructure.

Pour bon nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui ne s'intéressent pas encore au problème de manière significative ou globale, atteindre ces objectifs sera un pas important vers l'amélioration de la santé et du bien-être de leurs citoyens.

Pourquoi ce guide ?

Le présent “guide à l’usage des organisateurs” vise à faciliter l’organisation des manifestations au cours de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*. Le guide expose brièvement le problème des accidents de la circulation au niveau mondial, en particulier pour les jeunes usagers de la route, et présente certaines des solutions actuellement recherchées. Il met aussi l’accent sur les messages clés pour cette Semaine, donne des idées pour les manifestations nationales et

locales, et indique quelles sont les ressources disponibles pour aider à leur organisation et à leur mise en œuvre. Dans le guide figure aussi une série de formulaires permettant de commander du matériel de sensibilisation, de demander l’inscription d’une manifestation sur la liste figurant sur le site Web international officiel de la Semaine, et de faire part des réactions suscitées par les manifestations.

Messages clés pour la Semaine de la sécurité routière

La première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière sera une occasion unique de sensibiliser l'opinion aux conséquences des traumatismes dus aux accidents de la circulation, en particulier chez les jeunes usagers de la route, et de promouvoir des activités portant sur les principaux facteurs de risque liés aux accidents de la circulation et à leur prévention. Quel que soit le type de manifestation prévue pour la Semaine, il sera utile d'articuler celle-ci autour des messages clés suivants :

1. Les accidents de la circulation sont un problème de santé publique mondial et un obstacle au développement. Ils devraient augmenter considérablement dans les années à venir.

Près d'1,2 million de personnes dans le monde meurent chaque année du fait des accidents de la circulation, ce qui représente plus de 2,1% de la mortalité à l'échelle mondiale, et est comparable au nombre de décès dus aux principaux fléaux que sont le paludisme et la tuberculose. Les blessés, qui resteront souvent handicapés à vie, se comptent par millions. Environ 85% des décès dus aux accidents de la circulation ont lieu dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, et leur coût équivaut à 1% à 1,5% du produit national brut chaque année. Si nous n'agissons pas, les décès et les incapacités dus aux accidents de la circulation continueront à augmenter, compte tenu de la motorisation croissante.

2. C'est sur la vie des jeunes que pèse la plus lourde menace.

Les traumatismes dus aux accidents de la circulation sont la deuxième principale cause de décès entre 5 et 25 ans. Dans ce groupe d'âge, les jeunes de sexe masculin – piétons, cyclistes, motocyclistes, jeunes conducteurs ou passagers – courent près de trois fois plus de risques

d'être tués ou blessés sur les routes que les jeunes de sexe féminin.

3. Il est possible de prévenir les accidents de la circulation.

Dans certains pays, le nombre des traumatismes dus aux accidents de la circulation a diminué, malgré l'augmentation du nombre de véhicules. En agissant sur un certain nombre de facteurs de risque, en particulier la conduite en état d'ivresse, la vitesse excessive, le port du casque et de la ceinture de sécurité, la conception des routes et l'infrastructure, de nombreuses vies peuvent être sauvées et des ressources financières épargnées.

4. L'accident de la route n'est pas une fatalité

La sécurité routière est le fruit des efforts délibérés de nombreux individus et de nombreux secteurs de la société, tant publics que privés. L'engagement politique est primordial. Les réussites spectaculaires dont nous parlons aujourd'hui résultent souvent d'une décision prise au plus haut niveau de l'État pour améliorer la sécurité sur les routes.

5. La coopération internationale est essentielle pour renforcer les efforts nationaux en matière de sécurité routière

La coopération internationale peut renforcer les efforts déployés au niveau national en matière de sécurité routière grâce au partage des informations et des enseignements tirés des stratégies et des programmes qui ont réussi, et à la mobilisation de ressources supplémentaires. La coopération internationale peut aussi contribuer à placer la sécurité routière au rang des priorités des programmes nationaux de santé publique et de développement dans le monde.

Quelques données relatives aux accidents de la circulation et à leur prévention

Les données et informations ci-après sont tirées du Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière ainsi que d'études plus récentes. Ce sont par nature des données à l'échelle mondiale ou régionale. Conjuguées à des informations provenant de sources nationales, elles peuvent être utiles pour les groupes souhaitant mettre au point leur propre matériel de sensibilisation pour la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*.

- Chaque année, les accidents de la circulation font près de 1,2 million de morts et 20 à 50 millions de blessés ou de handicapés.
- A moins que des mesures drastiques ne soient prises pour inverser la tendance, le nombre de décès et d'incapacités dus aux accidents de la route continuera à augmenter au cours des trois prochaines décennies, et les traumatismes dus aux accidents de la circulation se classeront au huitième rang sur la liste des causes de décès d'ici à 2030.
- A l'échelle mondiale, plus de 40% de l'ensemble des personnes qui décèdent sur les routes appartiennent à la tranche d'âge 0–25 ans.
- Les traumatismes dus aux accidents de la circulation sont la deuxième cause de décès chez les jeunes de 5 à 25 ans.
- Le taux de mortalité le plus élevé dans la tranche d'âge 0–25 ans se situe chez les jeunes usagers de la route des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en particulier en Afrique et en Méditerranée orientale.
- Parmi toutes les victimes des accidents de la circulation de moins de 25 ans, 75% sont de sexe masculin.
- Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les jeunes usagers de la route qui courent le plus de risque de subir un accident sont les usagers vulnérables – piétons, cyclistes, motocyclistes et passagers des transports privés et publics – avec des variations suivant les régions.
- Dans les pays à revenu élevé, les usagers les plus exposés sont les conducteurs.
- On estime que chaque année les accidents de la circulation coûtent US\$ 518 milliards à l'échelle mondiale.

- Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le coût des accidents de la circulation est estimé à US\$ 100 milliards, un montant supérieur à l'aide totale au développement reçue par ces pays.
- La facture des accidents de la circulation équivaut à 1 à 1,5% du produit national brut dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, et à 2% du produit national brut dans les pays à revenu élevé.
- Les accidents de la circulation sont prévisibles et peuvent être évités. De nombreux pays sont parvenus à réduire nettement le nombre des accidents, ainsi que la fréquence et la gravité des traumatismes liés à la circulation, en s'attaquant aux problèmes essentiels. Parmi les interventions qui ont fait leurs preuves figurent notamment celles qui portent sur les points suivants :

La vitesse excessive :

- ▶ La vitesse est un élément majeur des accidents de la circulation dans la plupart des pays.
- ▶ Les hommes jeunes en particulier sont susceptibles de rouler à des vitesses excessives ou inappropriées.
- ▶ Il a été démontré que le fait de réduire la vitesse moyenne de circulation de 1 km/h conduisait à une diminution de 4 à 5% des accidents mortels.
- ▶ Réduire la vitesse de circulation des véhicules permet aussi de protéger les piétons.
- ▶ Il faut imposer des limitations de vitesse appropriées et les faire respecter.



La conduite en état d'ivresse :

- ▶ La consommation d'alcool augmente à la fois les probabilités d'accident et la gravité des traumatismes subis.
- ▶ Lorsque leur taux d'alcoolémie est supérieur à zéro, les jeunes conducteurs de sexe masculin de moins de 20 ans courent au moins cinq fois plus de risques d'être impliqués dans un accident que les conducteurs âgés de 30 ans et plus.
- ▶ Certains pays ont abaissé le taux d'alcoolémie autorisé pour les conducteurs jeunes ou inexpérimentés, une stratégie qui permet de réduire les accidents de 4 à 24%.
- ▶ Il faut fixer un taux d'alcoolémie maximum pour tous les conducteurs et prendre des mesures pour qu'il soit respecté.



Ceintures de sécurité :

- ▶ Les ceintures de sécurité ont sauvé plus de vies que toute autre intervention en matière de sécurité routière.
- ▶ Il a été démontré que les jeunes conducteurs de sexe masculin utilisaient moins fréquemment la ceinture de sécurité que d'autres groupes.
- ▶ Les ceintures de sécurité permettent de réduire le risque de traumatismes, quels qu'ils soient, de 40 à 50%, et le risque de blessures mortelles de 40 à 60%.
- ▶ Il faut adopter des lois sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité et les faire respecter.

Dispositifs de retenue pour enfants :

- ▶ Les dispositifs de retenue pour enfants, tels que les sièges pour enfants et nourrissons ou les sièges rehausseurs se sont montrés très efficaces pour prévenir les décès à la fois chez les nourrissons et les jeunes enfants voyageant en voiture.
- ▶ Les dispositifs de retenue pour enfants permettent de réduire les taux de mortalité dans les accidents de la circulation de 71% chez les nourrissons et de 54 % chez les jeunes enfants.
- ▶ Il faut adopter des lois sur les dispositifs de retenue pour enfants et les faire respecter.

Casques :

- ▶ Le port du casque est le seul moyen véritablement efficace de limiter les traumatismes crâniens et les décès qui sont la conséquence des accidents de motocycles, de mobylettes et de bicyclettes.
- ▶ Les jeunes de sexe masculin portent moins fréquemment le casque lorsqu'ils se déplacent à moto ou à mobylette.
- ▶ Il s'est avéré que les casques pour motocycles réduisaient le risque de traumatismes crâniens et leur gravité de près de 70%.
- ▶ Il faut adopter des lois sur le port du casque et les faire respecter.



Conception des routes et infrastructure :

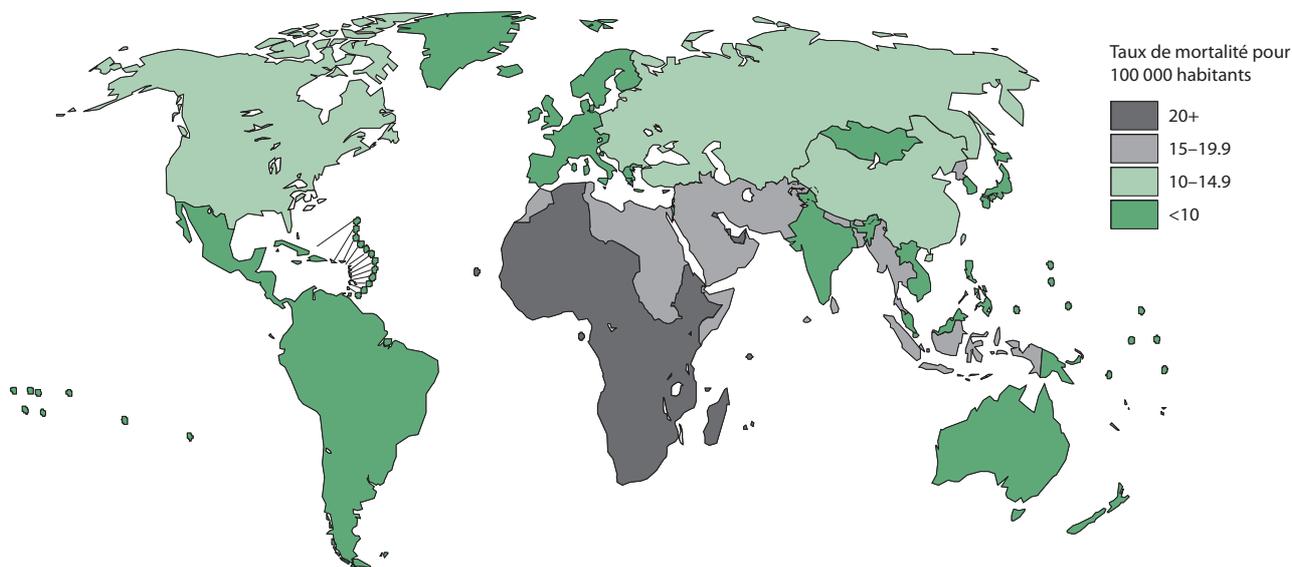
- ▶ Parmi les mesures visant à améliorer la conception des routes et l'infrastructure figurent notamment la séparation des différents types de circulation ; l'aménagement de voies plus sûres pour les piétons et les cyclistes ; la construction de trottoirs et de passages piétons reconnaissables ; et la limitation des vitesses de circulation par l'installation de ralentisseurs, de bandes rugueuses et de ronds-points.
- ▶ Certaines de ces mesures peuvent être appliquées moyennant un coût relativement faible.

Services d'urgence :

- ▶ Nombreuses sont les victimes d'accidents de la route qui décèdent avant leur arrivée à l'hôpital du fait du caractère inadapté des services d'urgence, y compris des services médicaux, d'incendie et de police.
- ▶ Améliorer les services d'urgence entre le lieu de l'accident et l'hôpital, et au-delà, augmentera les chances de survie des victimes des accidents de la circulation, et évitera des incapacités et des traumatismes à long terme.

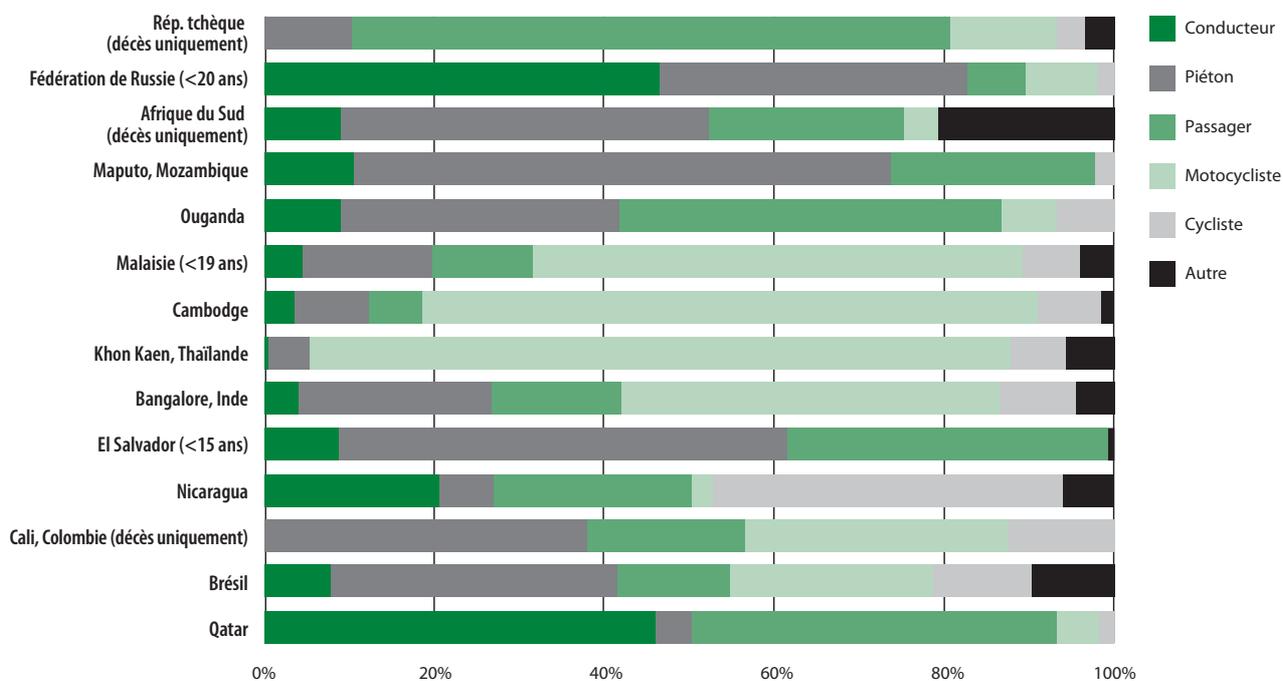


Taux de mortalité par région, pour 100 000 habitants, parmi les jeunes âgés de 0 à 25 ans



Les frontières et noms indiqués ainsi que les appellations employées sur cette carte n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.
 © OMS 2002. Tous droits réservés. Source : WHO Global Burden of Disease project for 2002, Version 5

Traumatismes et décès par type d'usager de la route chez les moins de 25 ans dans quelques pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire



Source : voir les remerciements en page ii

Principales causes de décès chez les jeunes de moins de 25 ans

| Rang | < 1 an | 1 à 4 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 19 ans | 20 à 24 ans | Tous les jeunes de – de 25 ans |
|------|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | Affections périnatales | Infections des voies respiratoires inférieures | Infections des voies respiratoires inférieures | Infections des voies respiratoires inférieures | Traumatismes dus aux accidents de la circulation | VIH/SIDA | Affections périnatales |
| 2 | Maladies diarrhéiques | Maladies de l'enfant | VIH/SIDA | Traumatismes dus aux accidents de la circulation | Traumatismes auto-infligés | Traumatismes dus aux accidents de la circulation | Infections des voies respiratoires inférieures |
| 3 | Infections des voies respiratoires inférieures | Maladies diarrhéiques | Traumatismes dus aux accidents de la circulation | Noyade | Affections maternelles | Traumatismes auto-infligés | Maladies diarrhéiques |
| 4 | Paludisme | Paludisme | Maladies de l'enfant | VIH/SIDA | Infections des voies respiratoires inférieures | Affections maternelles | Maladies de l'enfant |
| 5 | Maladies de l'enfant | VIH/SIDA | Noyade | Tuberculose | Violence | Violence | Paludisme |
| 6 | Malformations congénitales | Affections périnatales | Méningite | Malnutrition protéino-énergétique | Noyade | Tuberculose | VIH/SIDA |
| 7 | VIH/SIDA | Malnutrition protéino-énergétique | Incendie | Incendie | Tuberculose | Infections des voies respiratoires inférieures | Malformations congénitales |
| 8 | Malnutrition | Anomalies congénitales | Tuberculose | Traumatismes auto-infligés | Incendie | Incendie | Traumatismes dus aux accidents de la circulation |
| 9 | Syphilis | Noyade | Malnutrition protéino-énergétique | Leucémie | VIH/SIDA | Fait de guerre | Noyade |
| 10 | Méningite | Traumatismes dus aux accidents de la circulation | Chute | Violence | Leucémie | Noyade | Tuberculose |

Source : Global Burden of Disease project for 2002, Version 5

Organiser une manifestation

Pour marquer la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*, des manifestations se dérouleront aux niveaux local, national, régional et mondial. Il est largement reconnu toutefois que les manifestations qui sont organisées aux niveaux local et national sont vraisemblablement celles qui auront le plus d'impact pour améliorer la sécurité routière.

Manifestations aux niveaux national et local

Quelles sont les premières étapes pour organiser une manifestation ?

La préparation des manifestations nationales peut être dirigée par le chargé de liaison officiellement désigné par le gouvernement pour la Semaine. Celui-ci devra travailler avec d'autres personnes au sein d'un comité représentant tous les secteurs pertinents, dont le rôle est de fournir des orientations et des conseils stratégiques généraux pour la Semaine. Le comité doit travailler en collaboration avec d'autres partenaires pour déterminer quels sont les objectifs du pays pour la Semaine, identifier les activités les plus adaptées pour atteindre ces objectifs, et s'assurer que ce qui est proposé présente un intérêt pour les responsables politiques, les médias et les jeunes.

Qui doit participer ?

Parmi les personnes qu'il convient d'associer aux activités de la semaine, on peut citer les responsables politiques, notamment les ministres des transports, de la santé et de l'éducation et leur personnel ; les représentants d'organisations non gouvernementales ; les professionnels de la sécurité routière ; le personnel soignant ; les représentants des associations d'automobilistes ; les enseignants ; les étudiants ; les assureurs ; les constructeurs automobiles ; les médias, ainsi que les victimes des accidents de la route et leurs familles. La participation de personnalités connues peut permettre d'attirer l'attention

sur les manifestations organisées et sur le problème de la sécurité routière de manière générale. Ces personnalités peuvent venir du monde des arts, des sciences, de la politique, de la mode, du sport, des affaires ou des universités, ou être des victimes des accidents de la route ou des membres de leurs familles désireux d'apporter leur témoignage et de faire partager leur expérience.

Quelles activités seront menées aux niveaux national et local ?

Les manifestations nationales et locales peuvent aller de la discussion politique de haut niveau à une assemblée nationale de la jeunesse ou encore consister en cérémonies à la mémoire des victimes ou pour les rescapés des accidents de la route. On trouvera ci-après une liste d'idées et de suggestions de manifestations à organiser ou d'actions à envisager :

PAR LES RESPONSABLES POLITIQUES :

- Discussions de haut niveau, conférences ou séminaires, réunissant les principaux groupes et individus concernés, pour définir ou redéfinir la stratégie du pays en matière de sécurité routière.
- Annonce de nouveaux objectifs en matière de sécurité routière ;
- Adoption de nouvelles stratégies ou de nouveaux programmes d'action au niveau national ;
- Promulgation et application d'une nouvelle législation ;
- Diffusion de travaux de recherche récents sur des aspects particuliers de la sécurité routière ;
- Création de nouveaux fonds ou allocation de nouvelles ressources afin de soutenir les initiatives réussies ou prometteuses en matière de sécurité routière.

AVEC LES JEUNES :

- Une assemblée nationale de la jeunesse, sur le modèle de l'Assemblée mondiale de la jeunesse pour la sécurité routière décrite en page 14 ;
- Campagnes pour prévenir la conduite en état d'ivresse ;
- Programmes de distribution de casques ;
- Initiatives s'appuyant sur les écoles, comprenant l'étude et l'amélioration de l'environnement pour une plus grande sécurité aux abords des écoles, et des démonstrations de trajets sans risques à l'aller et au retour de l'école ;
- Séances de formation sur des circuits pour enfants ;
- Concours de photographies, de peinture, de rédaction ou autre ;
- Publication d'une nouvelle bande dessinée destinée aux enfants ou aux adolescents ;
- Lancement d'un site Web interactif.

POUR LES VICTIMES ET LES RESCAPÉS :

- Cérémonies dédiées aux victimes et aux rescapés, telles que des minutes de silence ou des veillées à la bougie ;
- Inauguration de lieux du souvenir dédiés aux victimes et aux rescapés, tels que des jardins du souvenir ou des sites commémoratifs sur Internet ;
- Annonce des manifestations organisées pour la Journée mondiale du souvenir des victimes de la circulation routière qui est célébrée chaque année le troisième dimanche de novembre.

AVEC LES MÉDIAS :

- Conférences de presse ;
- Emissions d'entretiens à la radio ou à la télévision ;
- Lettres ouvertes dans la presse écrite ;
- Suppléments spéciaux dans les journaux ;
- Débats télévisés ;
- Autres démarches pour intéresser les médias aux nouvelles données et initiatives, et aux rapports récents dans le domaine de la sécurité routière.

POUR LE GRAND PUBLIC :

- Campagnes pour promouvoir le port du casque, de la ceinture et des autres dispositifs de retenue, pour prévenir l'alcool au volant et les excès de vitesse – en particulier les campagnes organisées conjointement à la promulgation et à l'application d'une nouvelle législation ;
- Diffusion de documents d'information relatifs à ces campagnes ;
- Publicité autour de la mise en place de nouveaux éléments de signalisation routière ;
- Journées portes ouvertes dans les services d'urgence des hôpitaux ;
- Questionnaire pour tester ses connaissances en matière de sécurité routière ;
- Manifestations de rue, expositions, marches ou manifestations similaires ;
- Création d'un timbre-poste commémoratif ;
- Démonstrations de soins de premier secours ;
- Manifestations sportives de solidarité ;
- Concerts de soutien.

Certaines des activités énumérées ci-dessus, ou des variantes de celles-ci, ont été organisées pendant les précédentes Semaines de la sécurité routière et pour la Journée mondiale de la Santé 2004 et des descriptions de quelques-unes d'entre elles sont rassemblées dans le document intitulé : *Le point sur la sécurité routière internationale : la Journée mondiale de la Santé 2004 et au-delà*. Un lien vers ce document – dont on peut aussi s'inspirer pour l'organisation d'activités pour cette Semaine – figure dans la partie "Publications et résolutions sur la sécurité routière" en page 17.

Qui doit être informé des projets de manifestations ?

Pour une meilleure coordination, les organisations nationales et locales ayant l'intention d'organiser des manifestations pour célébrer la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* sont encouragées

Première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Guide à l'usage des organisateurs de manifestations

à agir en collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies ainsi qu'avec les bureaux régionaux de l'OMS et les bureaux de l'OMS dans les pays. Il sera également utile de compléter le "Formulaire de demande d'inscription sur le site Web de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*" (voir page 21), de sorte que des descriptions des manifestations, incluant des coordonnées précises pour les organisateurs, puissent être ajoutées à la liste des activités prévues dans le monde entier. Cette liste sera disponible sur le site Web officiel de la Semaine, à l'adresse suivante : <<http://www.who.int/roadsafety/week>>.

Manifestations régionales

Quelles seront les activités menées au niveau régional ?

Les commissions régionales des Nations Unies ainsi que les bureaux régionaux de l'OMS et d'autres organismes régionaux travaillent de concert pour planifier et organiser des manifestations au niveau régional pour la Semaine. Ces groupes doivent penser à compléter le "Formulaire de demande d'inscription sur le site Web de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*" (voir page 23), de sorte que des descriptions des manifestations qu'ils organisent apparaissent aussi sur le site Web international officiel de la Semaine, à côté de celles des manifestations à l'échelle locale et nationale.

Manifestations mondiales

Quelles seront les activités menées au niveau mondial ?

Les principaux événements prévus au niveau mondial pour célébrer la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*, qui auront lieu au Palais des Nations à Genève (Suisse), seront les suivants :

ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les 23 et 24 avril 2007, se tiendra une Assemblée mondiale de la jeunesse pour la sécurité routière, sur le modèle de l'Assemblée générale des Nations Unies, à laquelle participeront des délégations de jeunes venant de toutes

les régions du monde. Les objectifs de cette Assemblée mondiale de la jeunesse sont de donner la parole aux jeunes ; de contribuer à un changement d'attitude et de comportement chez les jeunes ; d'encourager et de soutenir les responsables politiques luttant pour la sécurité routière ; et de recenser, par l'intermédiaire d'une résolution sur la sécurité routière, des actions spécifiques pouvant être menées par les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les médias et les jeunes pour prévenir les traumatismes dus aux accidents de la circulation – et en particulier les traumatismes chez les jeunes. Les critères de sélection des délégués ont été distribués aux États membres. Outre la mise au point d'une résolution sur la sécurité routière, les délégués auront la possibilité de participer à des ateliers, d'échanger des idées et de faire part de leurs expériences sur la manière de promouvoir la sécurité routière dans leurs pays.

DEUXIÈME FORUM MONDIAL DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les 24 et 25 avril 2007, se tiendra le deuxième Forum mondial des acteurs de la sécurité routière qui réunira des représentants des gouvernements, des institutions des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé. Le premier forum a eu lieu en avril 2004. Il a fourni à un grand nombre d'organisations concernées l'occasion de partager leurs points de vue et de définir les moyens de contribuer collectivement à faire progresser les initiatives entreprises en faveur de la sécurité routière dans le monde entier. Les objectifs du Forum sont les suivants : accroître la prise de conscience de l'opinion face aux accidents de la route ; renforcer la demande pour une plus grande sécurité sur la route ; consolider les volontés politiques ; soutenir les efforts durables, menés dans un esprit de collaboration, pour mettre en œuvre les recommandations du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière* ; et contribuer à recenser et à mobiliser les ressources.

Parmi les autres manifestations mondiales qui sont actuellement à l'étude, on peut citer une cérémonie à la mémoire des victimes des accidents de la route, un concours de courts-métrages et de dessins, et une campagne pour l'amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles.

Qui est chargé de coordonner les préparatifs des événements mondiaux ?

L'OMS et les commissions régionales des Nations Unies sont chargées, par l'intermédiaire de la résolution A/60/5 de l'Assemblée générale, d'organiser la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*, avec le soutien et grâce aux conseils d'un Comité d'organisation mondial. Les commissions régionales des Nations Unies sont la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; la Commission économique pour l'Europe (CEE) ; la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; la

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

Au Comité d'organisation mondial, co-présidé par l'OMS et la CEE, siègent des représentants des entités suivantes : Association for Safe International Road Travel ; Banque mondiale ; Fédération européenne des Victimes de la Route ; FIA Foundation for the Automobile and Society ; Gouvernement suisse ; Partenariat mondial pour la sécurité routière ; Prévention Routière Internationale ; et Task Force for Child Survival and Development. Le Comité a pour tâche d'organiser les manifestations mondiales, d'élaborer le matériel de sensibilisation au niveau international, d'encourager les manifestations régionales et nationales et de leur apporter son soutien ; et d'assurer la coordination entre tous les niveaux. Cinq comités d'organisation régionaux ont été créés pour organiser les manifestations au niveau régional et faciliter les préparatifs des manifestations dans les pays.

Soutien de l'OMS et des commissions régionales des Nations Unies

Soutien

Les commissions régionales des Nations Unies ainsi que les bureaux régionaux de l'OMS et les bureaux dans les pays sont prêts à donner des conseils et des indications aux groupes souhaitant planifier et organiser des manifestations au cours de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*. On trouvera les coordonnées des chargés de liaison au niveau régional de ces bureaux dans la partie "Qui contacter" ci-dessous. En fonction de leurs ressources et de l'impact potentiel des manifestations proposées, ces bureaux peuvent envisager d'apporter une modeste contribution financière aux activités organisées dans les pays.

Logo et slogan



Le logo et le slogan officiels de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* pourront être obtenus – en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe – sur le site Web officiel consacré à la Semaine, à l'adresse suivante : <<http://www.who.int/roadsafety/week>>. Dans le cadre de l'élaboration des matériels de sensibilisation à l'appui de la Semaine, ce logo et ce slogan peuvent être utilisés, et traduits dans d'autres langues si nécessaire. Il est toutefois rappelé aux organisateurs que le logo et le slogan sont la propriété de l'OMS et qu'en vertu du droit d'auteur, ils ne peuvent être utilisés que pour les événements et les matériels en rapport avec la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*. Le logo ne doit pas être reproduit à des fins d'autopromotion ni en vue d'un gain commercial ou d'un gain financier personnel, et ne doit pas être utilisé

d'une façon qui implique que l'OMS approuve les activités ou les produits d'une entreprise commerciale.

Matériels de sensibilisation

Un dossier composé de matériels de sensibilisation à utiliser dans le cadre de la Semaine est en cours de préparation ; il se composera notamment d'affiches et d'autocollants. Il est actuellement envisagé d'inclure quelques éléments supplémentaires dans ce dossier, qui devrait être disponible sur papier en janvier 2007 au plus tard. Vous pourrez utiliser le "Bon de commande du dossier pour la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*" (voir page 21) pour obtenir ces matériels auprès de l'OMS.

Site Web

Le site international officiel de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* a été créé à l'adresse suivante : <<http://www.who.int/roadsafety/week>> et d'autres sites sont mis en place par les commissions régionales des Nations Unies, comme celui de la CEE que vous trouverez à l'adresse suivante : <<http://www.unece.org/trans/globalroadsafetyweek>>. Ils seront régulièrement mis à jour d'ici au début de la Semaine et par la suite. Sur le site Web officiel, on trouvera tous les matériels concernant la Semaine, y compris le logo et le slogan ; le présent guide à l'usage des organisateurs ; des affiches et des autocollants, ainsi que d'autres documents. Sur le site Web seront aussi répertoriées des descriptions pays par pays des manifestations organisées par les différents partenaires du monde entier. Sur la page médias figureront des communiqués de presse et d'autres matériels présentant un intérêt pour les médias. Des liens renverront aux sites Web des commissions régionales des Nations Unies et aux bureaux régionaux, offrant encore d'autres informations sur la Semaine.

Évaluation de la Semaine

L'OMS et les Commissions régionales des Nations Unies effectueront une évaluation de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière* pour rassembler des informations sur les activités et manifestations qui auront eu lieu partout dans le monde. L'une des méthodes utilisées pour évaluer le succès de cette initiative mondiale de sensibilisation à la sécurité routière consistera à décrire de quelle manière différentes régions

et nations ont choisi de célébrer cette semaine. Pour nous aider à recueillir des informations sur les nombreuses activités qui auront été organisées à l'occasion de la Semaine de la sécurité routière et à les évaluer, veuillez remplir le "formulaire de compte rendu des activités de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*" (voir page 25).

Publications et résolutions sur la sécurité routière

Publications

Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation (2004)
http://www.who.int/world-health-day/2004/infomaterials/world_report/fr/index.html

Crise mondiale de la sécurité routière (2005)
http://www.who.int/violence_injury_prevention/road_traffic/UN_SG_Final_Report_1st_August_2005_fr.pdf

Le point sur la sécurité routière internationale – La journée mondiale de la sécurité routière 2004 et au-delà (2005)
<http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9242592803.pdf>

Make roads safe: a new priority for sustainable development (2006) (en anglais seulement)
http://www.makeroadssafe.org/documents/make_roads_safe_low_res.pdf

Helmets: a road safety manual for decision-makers and practitioners (2006) (en anglais seulement)
http://www.who.int/roadsafety/projects/manuals/helmet_manual/en/

Résolutions

Amélioration de la sécurité routière mondiale, A/60/5 (2005)
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, Soixantième session, 1er décembre 2005
<http://www.unecce.org/trans/roadsafe/docs/A-RES-60-5f.pdf>

Sécurité routière et santé, WHA57.10 (2004)
Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé, Cinquante-septième session, 22 mai 2004
http://www.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA57/A57_R10-fr.pdf

Amélioration de la sécurité routière mondiale, A/RES/58/289 (2004)
Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, Cinquante-huitième session, 11 mai 2004
http://www.who.int/violence_injury_prevention/media/news/fr/unga_58_289_fr.pdf

Qui contacter

OMS

Personne à contacter au siège de l'OMS

Mme Laura Sminkey, Administrateur technique :
Sensibilisation et communication
Département Prévention de la violence et des
traumatismes
Avenue Appia, 20 ; CH-1211 Genève 27 ; Suisse
Tel : +41 22 791 4547 ; Fax : +41 22 791 4332 ;
Courriel : traffic@who.int
<http://www.who.int/roadsafety/week>

Personnes à contacter dans les bureaux régionaux de l'OMS

Afrique

Dr Olive Kobusingye, Conseiller régional : Prévention
des incapacités et des traumatismes et réadaptation
Bureau régional OMS de l'Afrique
PO Box BE 773 ; Belvedere ; Harare ; Zimbabwe
Tél. : +47 241 38316 ; Fax : +47 241 38004 ;
Courriel : kobusingyeo@whoafr.org

M. Sam Ajibola, Coordonnateur : Unité de l'information
publique et de la communication
Bureau régional OMS de l'Afrique
Cité du Djoue ; Boîte postale 06 ; Brazzaville ; Congo
Courriel : ajibolas@afro.who.int

Amériques

Dr Alberto Concha Eastman, Chef d'équipe, Prévention
de la violence et promotion de la sécurité routière
Bureau régional OMS des Amériques / Organisation
panaméricaine de la Santé
525, 23rd Street, N.W., Room 720
Washington, DC 20037-2895
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : +1 202 974 3890 ; Fax : +1 202 974 3331 ;
Courriel : conchaal@paho.org

Dr Eugênia Maria Silveira Rodrigues, Conseiller régional,
Sécurité routière

Bureau régional OMS des Amériques / Organisation
panaméricaine de la Santé
SEN lote 19 – Cep : 70-912-970 Brasília ; Brésil
Tél. : +55 61 3426 9533 ; Fax : +55 61 3426 9591 ;
Courriel : eugenia@bra.ops-oms.org

M. Daniel Epstein, Bureau régional OMS des
Amériques / Organisation panaméricaine de la Santé
525, 23rd Street, N.W.
Washington, DC 20037-2895
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : +1 202 974 3459 ; Courriel : epsteind@paho.org

Méditerranée orientale

Dr Syed Jaffar Hussain, Conseiller régional : Promotion
de modes de vie sains / Prévention de la violence et des
traumatismes
Bureau régional OMS pour la Méditerranée orientale
Abdul Razzak Al Sanhoury Street ; PO Box 7608 ;
Nasr City ; Le Caire 11371 ; Egypte
Tél. : +202 276 5288 ; Fax : +202 276 5415 ;
Courriel : hussains@emro.who.int

Dr Ibrahim Kerdany, Conseiller régional : Médias et communication

Bureau régional OMS de la Méditerranée orientale
Abdul Razzak Al Sanhoury Street ; PO Box 7608 ;
Nasr City ; Le Caire 11371 ; Egypte
Tél. : +202 670 2535 ; Fax : +202 276 5415 ;
Courriel : pio@emro.who.int

Europe

Mme Francesca Racioppi, Spécialiste scientifique :
Prévention de la violence et des traumatismes
Bureau régional OMS de l'Europe – Centre européen
pour l'Environnement et la Santé
Via Francesco Crispi 10 ; 00187 Rome ; Italie
Tél. : +39 06 4877 545 ; Fax : +39 06 4877 599 ;
Courriel : violenceinjury@ecr.euro.who.int

Mme Cristiana Salvi, Administrateur technique,
Communication et sensibilisation
Bureau régional OMS de l'Europe – Centre européen
pour l'Environnement et la Santé
Via Francesco Crispi 10 ; 00187 Rome ; Italie
Tél. : +39 06 4877 543 ; Fax : +39 06 4877 599 ;
Courriel : csa@ecr.euro.who.int

Mme Liuba Negru, Chargé de relations avec la presse et
les médias
Bureau régional OMS de l'Europe
8, Scherfigsvej ; 2100 Copenhague ; Danemark
Tél. : +45 39 17 13 44 ; Fax : +45 39 17 18 80 ;
Courriel : LNE@euro.who.int

Asie du Sud-Est

Dr Chamaiparn Santikarn, Conseiller
régional : Prévention des incapacités et des traumatismes
et réadaptation
Bureau régional OMS de l'Asie du Sud-Est
World Health House ; Indraprastha Estate ; Mahatma
Gandhi Marg ; New Delhi 110 002 ; Inde
Tél. : +91 11 2337 0804 poste
26538/26519 ; Fax : +91 11 2337 9507 ;
Courriel : santikarnc@searo.who.int

Mme Harsaran Bir Kaur Pandey, Chargé de
communications
Bureau régional OMS de l'Asie du Sud-Est
World Health House ; Indraprastha Estate ; Mahatma
Gandhi Marg ; New Delhi 110 002 ; Inde
Tél. : + 91 11 2337 0804 ; Fax : + 91 11 2337 9507 ;
Courriel : pandeyh@whosea.org

Pacifique occidentale

Dr Hisashi Ogawa, Conseiller régional :
Environnements sains
Bureau régional OMS du Pacifique occidental
PO Box 2932 ; 1000 Manille ; Philippines
Tél. : +63 2 528 8001 ; Fax : +63 2 521 1036 ;
Courriel : ogawah@wpro.who.int

Mme Ma Luisa (Marilu) Lingad, Assistante :
Administrateur chargé de l'information
Bureau régional OMS du Pacifique occidental
PO Box 2932 ; 1000 Manille ; Philippines
Tél. : +63 2 528 9993 ; Courriel : lingadm@wpro.who.int

Les organisations nationales et locales doivent s'adresser au bureau de l'OMS dans le pays concerné. Elles trouveront les informations nécessaires sur le site Web de l'OMS à l'adresse suivante : <<http://www.who.int/countries/fr/>>. Dans les pays où l'OMS n'est pas représentée, elles devront s'adresser au bureau régional de l'OMS ou au bureau de la Commission régionale des Nations Unies.

Première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Guide à l'usage des organisateurs de manifestations

Commissions régionales des Nations Unies

Afrique

M. Joseph Atta-Mensah, Responsable principal des Affaires économiques

Division Commerce et intégration régionale

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

PO Box 3005 ; Addis-Abéba ; Ethiopie

Tél : +251 11 5445379 ; Fax : +251 11 5513038 ;

Courriel : jattamensah@uneca.org

Europe

Mme Marie-Noëlle Poirier, Economiste/Secrétaire WP.1 et SC.1

Division des transports

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Palais des Nations ; 8-14 avenue de la Paix ; CH-1211 Genève 10 ; Suisse

Tél : +41 22 917 32 59 ; Fax : + 41 22 917 00 39 ;

Courriel : marie-noelle.poirier@unece.org

<http://www.unece.org/trans/globalroadsafetyweek>

Amérique latine et Caraïbes

M. Ricardo J. Sanchez, Economiste

Division des ressources naturelles et de l'infrastructure

Commission économique des Nations Unies pour

l'Amérique latine et les Caraïbes

Av. Dag Hammarskjöld 3477 ; Vitacura – Santiago ; Chili

Tél : +56 2 471 2131 ;

Courriel : ricardo.sanchez@cepal.org

Asie et Pacifique

M. R. Alexander Roehrl, Economiste

Division des transports et du tourisme

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

The United Nations Building ; Rajdamnern Nok Avenue ; Bangkok 10200 ; Thaïlande

Tél : +662 288 1402 ; Fax : +662 280 6042 ;

Courriel : roehrl.unescap@un.org

Asie occidentale

M. Bassam Anani

Division de la mondialisation et de l'intégration régionale (GRID)

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale

Boîte postale 11-8575 ; Beyrouth ; Liban

Tél : +961 1 981 301(ext. 1529) ; Fax : + 961 1 981 315 ;

Courriel : anani@un.org

Bon de commande du dossier pour la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Veillez compléter ce formulaire pour commander le dossier de matériels de sensibilisation pour la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière. Veillez noter que les dossiers sont expédiés par voie de surface, ce qui prendra 6 à 8 semaines. Les premières expéditions devraient commencer en janvier 2007.

Au moment où nous publions ce guide, il est prévu que le dossier sera disponible en anglais uniquement. Les fichiers pour impression de la version anglaise des matériels pourront être mis à la disposition des organisations souhaitant les traduire dans d'autres langues et les imprimer elles-mêmes. Le nombre maximum de dossiers expédiés est de 10, quelle que soit la destination, à moins que la demande d'un nombre supérieur soit clairement justifiée, et approuvée par l'OMS.

Anglais

Quantité : _____

Nom du responsable : _____ Tél : _____

Nom de l'organisation : _____ Fax : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Description de l'organisation :

But dans lequel le dossier sera utilisé :

Veillez renvoyer ce formulaire à : Mme Laura Sminkey

Administrateur technique : Sensibilisation et communication

Département Prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS

Avenue Appia, 20

CH-1211 Genève 27

Suisse

Tél : +41 22 791 4547 ; Fax : +41 22 791 4332 ; Courriel : traffic@who.int

Par le site Web : <http://www.who.int/roadsafety/week>



Formulaire de demande d'inscription sur le site Web de la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière

Les organisateurs de manifestations pourront faire connaître les manifestations qu'ils préparent par l'intermédiaire de la page du site Web de la Semaine de la sécurité routière consacrée aux activités organisées dans le monde – qui y sont répertoriées par pays. Cette partie du site Web sera disponible en décembre 2006. Si vous souhaitez y faire figurer une manifestation, veuillez compléter le formulaire ci-dessous. Veuillez noter que l'OMS se réserve le droit de mentionner ou non les organisations sur le site Web officiel de la Semaine. En cas de doute quant à la légitimité ou à la fiabilité d'une organisation, la manifestation proposée ne sera pas inscrite sur le site.

Nom du responsable : _____ Tél : _____

Nom de l'organisation : _____ Fax : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Intitulé de la manifestation : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu de la manifestation : _____

Description de la manifestation : _____

Veuillez renvoyer ce formulaire à : Mme Laura Sminkey

Administrateur technique : Sensibilisation et communication

Département Prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS

Avenue Appia, 20

CH-1211 Genève 27

Suisse

Tél : +41 22 791 4547 ; Fax : +41 22 791 4332 ; Courriel : traffic@who.int

Par le site Web : <http://www.who.int/roadsafety/week>



Formulaire de compte rendu des activités de la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*

Veillez compléter ce formulaire pour nous informer du déroulement des activités organisées pour la *première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière*.

Nom du responsable : _____ Tél : _____

Nom de l'organisation : _____ Fax : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Brève description de la manifestation :

Veillez indiquer le thème, le type d'activité, le public visé et le taux de participation.

Couverture médiatique de l'évènement dans notre région : *Joindre éventuellement des coupures de journaux.*

Cette activité/manifestation a eu les résultats concrets suivants dans notre communauté/région :

Nous prévoyons des activités complémentaires :

Non Oui *Si oui, veuillez décrire le type d'activité et les résultats escomptés :*

Veillez renvoyer ce formulaire à : Mme Laura Sminkey

Administrateur technique : Sensibilisation et communication

Département Prévention de la violence et des traumatismes de l'OMS

Avenue Appia, 20

CH-1211 Genève 27

Suisse

Tél : +41 22 791 4547 ; Fax : +41 22 791 4332 ; Courriel : traffic@who.int

Par le site Web : <http://www.who.int/roadsafety/week>



23–29 avril 2007

**L'ACCIDENT
DE LA ROUTE N'EST PAS
UNE FATALITE**

ISBN 92 4 259482 2



9 789242 594829